

FRERES DES HOMMES

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue comme établissement d'utilité publique
par Décret du 3 février 1988

Siège social :

9, rue de Savoie
75 006 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS

Le 31 décembre 2011

FRERES DES HOMMES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres adhérents de l'association

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FRERES DES HOMMES tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 14 avril 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations que nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment :

- sur la comptabilisation et le suivi des dons et cotisations,
- sur la comptabilisation et le suivi en fonds dédiés des ressources affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice provenant de ressources de partenaires et de l'association,
- sur la présentation et l'évaluation des rubriques figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources et particulièrement les emplois financés par la générosité publique.

Nos appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 19 avril 2012



Philippe DURANTHON

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

COMPTES ANNUELS

FRERES DES HOMMES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
clos le 31 décembre 2011**

Aux membres adhérents de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 19 avril 2012



Philippe DURANTHON

Le commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

BILAN ACTIF**Euros**

	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	12 137	10 047	2 090	5 812
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Constructions	464 970	387 887	77 082	100 331
Autres immobilisations corporelles	215 742	181 202	34 539	17 540
Immobilisations corporelles en cours	38 661		38 661	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	335	305	30	30
Prêts	10 562		10 562	14 003
Autres immobilisations financières	4 165		4 165	2 165
TOTAL (I)	746 572	579 442	167 130	139 881
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 823		1 823	20 679
Créances d'exploitation (3)				
Autres créances	689 522		689 522	995 281
Valeurs mobilières de placement	637 732		637 732	962 004
Disponibilités	956 744		956 744	684 700
Charges constatées d'avance (3)	6 890		6 890	6 747
TOTAL (II)	2 292 712		2 292 712	2 669 411
TOTAL GENERAL (I à V)	3 039 284	579 442	2 459 842	2 809 292
(2) dont à moins d'un an			2 443	3 441
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents			95 350	

BILAN PASSIF**Euros**

	31/12/2011	31/12/2010
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Autres réserves	330 157	330 157
Report à nouveau	828 388	795 884
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	6 480	32 504
TOTAL (I)	1 165 025	1 158 546
PROVISIONS		
Provisions pour charges	58 576	50 675
TOTAL (III)	58 576	50 675
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	1 026 478	1 282 279
TOTAL (IV)	1 026 478	1 282 279
DETTES (1)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 898	53 280
Dettes fiscales et sociales	126 857	75 901
Autres dettes	1 684	4 687
Produits constatés d'avance (1)	10 323	183 925
TOTAL (V)	209 762	317 792
TOTAL GENERAL (I à VI)	2 459 842	2 809 292
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>	209 762	317 792

COMPTE DE RESULTAT**Euros**

		31/12/2011	31/12/2010
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Subventions d'exploitation		1 004 748	1 043 055
Collectes		1 023 872	1 836 992
Cotisations		3 415	1 755
Autres produits		13 081	15 301
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I)	2 045 116	2 897 103
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes (2)		810 058	625 730
Impôts, taxes et versements assimilés		33 844	38 352
Salaires et traitements		357 179	398 100
Charges sociales		164 939	176 221
Dotations aux amortissements sur immobilisations		36 140	37 465
Autres charges		903 909	881 709
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	2 306 068	2 157 578
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 260 952	739 526
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		2 786	669
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		17 372	9 922
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	20 159	10 591
CHARGES FINANCIERES			
Différences négatives de change		164	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	164	
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	19 995	10 591
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	- 240 957	750 116

COMPTE DE RESULTAT**Euros**

		31/12/2011	31/12/2010
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			1 296
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			1 296
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		464	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		7 901	50 675
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		8 365	50 675
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		- 8 365	- 49 379
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		2 065 275	2 908 990
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		2 314 597	2 208 253
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 249 321	700 737
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		471 953	375 155
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		216 152	1 043 388
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		6 480	32 504

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Produits			
Bénévolat		50 220	47 821
TOTAL		50 220	47 821
Charges			
Prestations Personnel bénévole		50 220	47 821
TOTAL		50 220	47 821

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et de l'ordonnance du 28 juillet 2005, intégrant dans l'annexe le compte d'emploi annuel des ressources.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les logiciels achetés sont amortis sur 1 an pour les logiciels bureautiques et 3 ans pour les logiciels techniques (gestion des dons).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Pour les immobilisations décomposables (constructions) et en l'absence d'informations suffisamment fiables, la durée d'utilisation réelle retenue a été alignée sur la durée d'usage précédemment appliquée.

Quant aux immobilisations non décomposables, il a été opté pour le maintien du mode et de la durée d'usage dans la mesure où 2 des 3 seuils prévus par le Code de commerce ne sont pas dépassés.

De ce fait, les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Matériel de bureau : 4 ans
- Matériel informatique: 3 & 4 ans
- Autres immobilisations corporelles : 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Parmi ces créances figure le solde (415.255€) de la valeur fiscale d'un legs attribué, accepté par le conseil d'administration de FDH et autorisé par la Préfecture en 2010 mais partiellement encaissé en 2011.

DISPONIBILITES

Parmi les disponibilités, figurent les chèques reçus datés de Décembre mais encaissés en Janvier de l'année suivante (et ayant donc donné lieu à édition d'un reçu fiscal de l'année échue).

PROVISION POUR CHARGES

Une provision pour constater les engagements de retraite a été constituée pour la première fois en 2010. L'application de la méthode des unités de crédit projetées avec un taux d'actualisation de 4% conduit à un passif de 58.576€ au 31 décembre 2011. L'option de départ choisie pour l'étude est "la mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein".

COFINANCEMENTS EUROPEENS

Les cofinancements accordés par l' U.E., reçus mais non encore transférés vers le programme en tout ou partie, sont considérés comme des Fonds dédiés et figurent à ce titre au passif du bilan. De même, les fonds propres non encore transférés mais liés à un cofinancement sont considérés comme des Fonds dédiés et grèvent le résultat de l'année.

Le Conseil d'Administration a décidé d'affecter le leg inscrit dans les créances à des projets Sud. Une dotation à un fond dédié avait donc été constituée en 2010 pour le même montant (779.735€). Le solde de ce fond est 571.435€

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total II	12 137		
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol propre	464 970		
Installations générales, agencements et aménagements divers	162 614		18 668
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 673		7 500
Immobilisations corporelles en cours			38 661
Total III	685 257		64 829
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	335		
Prêts et autres immobilisations financières	16 168		2 000
Total IV	16 504		2 000
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	713 897		66 829

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
(II)			12 137	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol propre			464 970	
Installations générales, agencements et aménagements divers			181 283	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		30 714	34 459	
Immobilisations corporelles en cours			38 661	
Total III		30 714	719 372	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			335	
Prêts et autres immobilisations financières		3 441	14 727	
Total IV		3 441	15 063	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		34 155	746 572	

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	Total II	6 325	3 722		10 047
Immobilisations corporelles					
Constructions sur sol propre		364 639	23 248		387 887
Installations générales, agencements et aménagements divers		152 970	3 276		156 246
Matériel de bureau et informatique, mobilier		49 777	5 893	30 714	24 956
	Total III	567 386	32 418	30 714	569 090
TOTAL GENERAL (I + II + III)		573 712	36 140	30 714	579 137

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	50 675	7 901		58 576
Total II	50 675	7 901		58 576
Dépréciations				
Sur titres de participation	305			305
Total III	305			305
TOTAL GENERAL (I + II + III)	50 980	7 901		58 881
		<i>- exceptionnelles</i>		
		7 901		

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Prêts (1) (2)	10 562	2 443	8 119
	Autres immobilisations financières	4 165		4 165
De l'actif circulant				
	Débiteurs divers	689 522	689 522	
	Charges constatées d'avance	6 890	6 890	
Total		711 139	698 855	12 284
<i>(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		3 441		

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Fournisseurs et comptes rattachés	70 898	70 898		
	Personnel et comptes rattachés	33 665	33 665		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 063	83 063		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 129	10 129		
	Autres dettes	1 684	1 684		
	Produits constatés d'avance	10 323	10 323		
Total		209 762	209 762		

DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Nature des éléments fongibles	Evaluation au bilan	Evaluation au prix du marché
Valeurs mobilières de placement	637 732	644 445
Total	637 732	644 445

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Euros

	31/12/2011	31/12/2010
Autres créances		
Legs Jarousse	415 255	779 735
Subv.à rec.-EDUC-DEVT	78 920	65 907
Subv.à recev-AFRIQUE	98 105	45 000
Subv à recev-AMLATINE	56 513	48 907
Total	648 793	939 549
TOTAL GENERAL	648 793	939 549

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		Euros	
		31/12/2011	31/12/2010
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Fourn.fact à recevoir		16 595	18 950
	Total	16 595	18 950
Dettes fiscales et sociales			
Prov.Congés payés(brut)		33 665	24 764
Prov.Charges sur congés		19 795	13 620
	Total	53 460	38 384
TOTAL GENERAL		70 055	57 334

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

		Euros	
		31/12/2011	31/12/2010
Produits constat.d'avance			
		10 323	183 925
TOTAL GENERAL		10 323	183 925

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		Euros	
		31/12/2011	31/12/2010
Charges constatées d'av.			
		6 890	6 747
TOTAL GENERAL		6 890	6 747

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Euros

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Secteur EDUC. DEVELOPT-Subventions		86 036	86 036	81 409	81 409
Secteur EDUC. DEVELOPT-Fonds propres		1 237	1 237	26 434	26 434
Secteur AFRIQUE - Subventions		4 563	4 563	23 330	23 330
Secteur AFRIQUE -Fonds propres		4 653	4 653	19 104	19 104
Secteur ASIE - Subventions		3 930	3 930	1 950	1 950
Secteur ASIE - Fonds propres		17 231	17 231	5 030	5 030
Secteur AMERIQUE LAT.-Subventions		239 417	136 858	26 013	128 572
Secteur AMERIQUE LAT.-Fonds propres		40 176	9 146	32 881	63 911
Projets SUD -Fonds propres		779 735	208 300		571 435
Projets ASSOCIATIF -Fonds propres		105 303			105 303
Total		1 282 279	471 953	216 152	1 026 478

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Total					

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Autres réserves	330 157			330 157
Report à nouveau	795 884	32 504		828 388
Résultat de l'exercice	32 504	6 480	32 504	6 480
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Total	1 158 546	38 984	32 504	1 165 025

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Euros

Répartition par nature de charges	31/12/2011	31/12/2010
	Débit	Débit
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat au niveau du siège parisien	27 945	27 728
Bénévolat au niveau des équipes locales	22 275	20 093
Total	50 220	47 821
TOTAL	50 220	47 821

Répartition par nature de ressources	31/12/2011	31/12/2010
	Crédit	Crédit
870 - Bénévolat		
Bénévolat au niveau du siège parisien	27 945	27 728
Bénévolat au niveau des équipes locales	22 275	20 093
Total	50 220	47 821
TOTAL	50 220	47 821

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois					
EMPLOIS	Emplois de 2011 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2011	RESSOURCES	Resources collectées sur 2011 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011
	(1)	(3)		(2)	(4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		1 037 217
1 - MISSIONS SOCIALES	1 884 938	800 570	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 015 248	1 015 248
1.1 Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	646 255	315 738	- Dons manuels non affectés	734 743	734 743
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	235 265	235 265
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés	28 785	28 785
- Actions réalisées directement	1 238 683	484 832	- Legs et autres libéralités affectés		-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	16 455	16 455
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	311 687	311 687	2 - AUTRES FONDS PRIVES	215 731	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	302 812	302 812	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	825 158	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		-	4 - AUTRES PRODUITS	9 138	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	8 874	8 874			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	117 972	53 629			
		1 165 886			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 314 597		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2 065 275	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II - REPRISES DES PROVISIONS	-	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	216 152		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	471 953	
			IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		157 117
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	6 480		V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	2 537 228		VI - TOTAL GENERAL	2 537 228	1 172 366
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public		63 389			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		9 966			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 219 308	VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 219 308
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		990 274
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	22 275		Bénévolat	50 220	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	27 945		Dons en Nature		
Total	50 220		Total	50 220	

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

1. Informations générales

1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

1.2 Nouvelle présentation

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte d'emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 et 2)
- la mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public
- l'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercice
- la mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association faisant l'objet de l'édition d'un reçu fiscal. Et ce sans distinction d'affectation par le donateur ou par Frères des Hommes.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association. Et ce sans distinction d'affectation par le donateur ou par Frères des Hommes.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

- 1°) Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.
- 2°) Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.
- 3°) Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.

- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
 - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique.
 - Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique.
 - Les rencontres entre partenaires Nord et Sud de Frères des Hommes.
 - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires.
 - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet.
 - Les activités des équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'Étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'Étranger :
 - Le financement des programmes d'activités des partenaires Sud
 - L'activité de recherche de co-financement, de subventions et autres concours publics pour le financement des activités des partenaires Sud.
 - L'appui direct aux partenaires Sud tel que : organisation, gestion, communication, relation bailleurs.
 - L'envoi de volontaires et de stagiaires auprès des partenaires.
 - Les rencontres Nord-Sud de partenaires de Frères des Hommes

2.3 Définition des frais de recherche de fonds

2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est exclusivement la collecte de fonds auprès de donateurs privés.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports de collecte
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs.
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires.
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés

Compte tenu de la nature des autres fonds privés, de l'absence de recherche de ces fonds, il n'y a pas de frais directs ou indirects affectés à la recherche des autres fonds privés.

2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les charges comptabilisées ici sont celles affectées à la recherche de subventions et concours publics destinés aux activités mises en œuvre directement par Frères des Hommes particulièrement celles liées aux missions sociales réalisées en France :

- Les frais de personnel affecté à la recherche de subventions pour les activités mises en œuvre directement par Frères des Hommes.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics destiné aux activités mises en œuvre directement par Frères des Hommes.

Précision :

Les charges liées à la recherche de subventions pour le compte des activités de nos partenaires Sud, sont un appui direct à leur renforcement puisque les subventions obtenues dans le cadre de ces recherches sont affectées aux financements des activités de nos partenaires.

Ces frais de recherche de subventions consentis par Frères des Hommes, pour nos partenaires du Sud sont comptabilisés dans les missions sociales à l'Etranger.

3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2011, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2010 sur le CER 2010 soit 1.037.217 €.

4. Compléments d'information relatifs aux ressources

Tableau des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales.

Faits marquants en 2011 :

Un legs d'un montant de 779 735 euros reçu en 2010 a été affecté au financement des projets menés avec des partenaires des pays du Sud dans le cadre des missions sociales à l'étranger. Le montant a été enregistré dans en « fonds dédiés collectés auprès du public » au 31 décembre 2010. Au cours de l'exercice 2011, 208.300,05 € de ce legs à été utilisé pour conduire nos missions sociales à l'étranger.

	Fonds à engager au 01/01/2011	Utilisation en cours d'exercice 2011	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/11	Variation des fonds dédiés en 2011
	A	B	C	D=A-B+C	E=-B+C
Missions sociales en France	192 575	87 272	107 843	213 145	
Fonds de subvention dédiés	86 036	86 036	81 409	81 409	
Fonds dédiés collectés auprès du public	106 539	1 237	26 434	131 736	
Missions sociales à l'Etranger	1 089 705	384 681	108 309	813 333	
Fonds de subvention dédiés	181 344	78 785	18 920	121 479	
Autres fonds privés dédiés	66 566	66 566	32 374	32 374	
Fonds dédiés collectés auprès du public	841 795	239 330	57 016	659 481	
Total missions sociales	1 282 280	471 953	216 152	1 026 478	
Fonds de subvention dédiés	267 380	164 821	100 329	202 888	-64 492
Autres fonds privés dédiés	66 566	66 566	32 374	32 374	-34 192
Fonds dédiés collectés auprès du public	948 334	240 567	83 450	791 217	-157 117

5. Compléments d'information relatifs aux emplois

5.1 Tableau passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CER

CER	Total CER Col (1)	COMPTE DE RESULTAT 2011								TOTAL des Emplois
		Achats	Impots taxes	Salaires	Charges sociales	Dotation amort	Autres charges	Charges financières	Charges exceptionnelles	
FR Action réel en directement	646 255	394 227	15 242	151 265	66 348	17 232	1 500	411	30	646 255
FR Versement d'autres organismes en France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ETR Action réel directement	1 238 683	159 511	9 528	106 642	50 990	11 299	900 599	-	114	1 238 683
Frais AGP	302 812	204 772	5 105	55 789	26 751	10 384	-	-	11	302 812
Frais rech sub	8 874	1 023	419	4 693	2 250	489	-	-	1	8 874
Frais fonctionnement	117 972	50 525	3 550	38 790	18 599	4 637	1 810	53	8	117 972
Dotation aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Eng à réel (Fonds dédiés)	216 152	-	-	-	-	216 152	-	-	-	216 152
Total des charges	2 530 748	810 058	33 844	357 179	164 939	260 192	903 909	464	164	2 530 748
Exédent de l'exercice	6 480									
TOTAL GENERAL	2 537 228									

5.2 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

Les immobilisations acquises au cours d'exercice sont financées par la générosité du public à l'instar des immobilisations intégrées dans le report des ressources collectées auprès du public. Ce faisant elles sont présentées pour leur montant net dans les emplois des ressources collectées auprès du public : 64 829,43 €.

En 2011, en prévision de la rupture d'un des baux de location des bureaux du siège de l'association, Frères des Hommes a rénové et équipé un nouveau local pris en location (agencements et mobilier). La rénovation de la toiture d'un immeuble où Frères des Hommes est propriétaire de bureaux à Paris a fait l'objet d'appels de charges exceptionnels comptabilisés en immobilisations en cours en attendant le solde prévu pour début 2012.

Montant des acquisitions :

- Agencements 18 668,46 €
- Mobilier 7 500,00 €
- Immobilisation en cours 38 660,97 €
- Dépôt de garantie de bail 2 000,00 €

Total acquisitions 2011 = 66 829,43 €

5.3 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

Montant des cessions :

- Remboursement prêt effort construction 1989 = 3 440,77 €

Total des cessions 2011 = 3 440,77 €

Montant net de la part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public : $66\,829,43 - 3\,440,77 = 63\,388,66$ €

5.4 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2011 = 9 966 €

6. Autres informations

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est le temps d'intervention estimé des bénévoles :

- Au siège intervenant sur le fonctionnement de Frères des Hommes
- En équipes locales intervenant sur activités relevant des missions sociales de sensibilisation ou d'information du public extérieur à l'association.

Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Au niveau du siège :

- 5 bénévoles identifiés ont réalisé un total estimé de 2070 heures valorisées au smic horaire brut chargé de 13.50 € (taux 2011). Montant : $13,50 \times 2070 = 27.945$ €.
- Ce montant valorisé est affecté aux charges de fonctionnement de Frères des Hommes.

Au niveau des équipes, sont valorisées :

- Pour les 10 équipes un total de 1650 heures valorisées au smic horaire brut chargé 13.50€ (taux moyen de l'année 2009). Montant : $13,50 \times 1650 = 22.275$ €.
- Ce montant valorisé est affecté aux missions sociales de Frères des Hommes (actions réalisées en France).